

## Le groupe AFD et BRED Banque Populaire concluent un partenariat stratégique inédit



Le groupe Agence française de développement (AFD) et BRED Banque Populaire ont annoncé la signature de leur premier accord de partenariat stratégique. Cet accord marque une étape dans la coopération entre une institution publique et un groupe bancaire coopératif français en matière d'investissement durable, notamment dans les territoires ultramarins, en Afrique et dans l'Indo-Pacifique.

Ce partenariat, présenté comme inédit par les deux institutions, prévoit le développement de projets communs autour de partenariats capitalistiques, d'échanges d'expertise et de ressources humaines, ainsi que d'initiatives d'accompagnement des entreprises, en particulier françaises, dans leurs projets d'investissement durable.

Les deux groupes entretiennent déjà une relation de travail dans plusieurs zones géographiques, notamment dans les territoires ultramarins français et certains pays émergents. Leurs activités sont décrites comme complémentaires : l'AFD apporte des instruments de financement du développement, des garanties et une expertise sectorielle, tandis que BRED Banque Populaire met en avant sa connaissance des marchés locaux, ses réseaux de proximité et ses capacités de financement du secteur privé.

L'accord repose sur plusieurs axes de coopération. Il prévoit notamment l'étude de prises de participation conjointes dans des établissements bancaires en Afrique et dans l'Indo-Pacifique dans les prochaines années. Dans ce cadre, la filiale de l'AFD, Proparco, pourra prendre jusqu'à 10 % du capital, tandis que l'AFD pourra en détenir jusqu'à 1 %, avec un siège d'administrateur réservé au groupe public. L'AFD pourra également entrer au capital de filiales internationales de BRED Banque Populaire afin d'accompagner son développement.

Le partenariat inclut également un renforcement des coopérations financières et commerciales, notamment à travers des opérations de cofinancement, des activités de syndication portées par Proparco, le partage de portefeuilles d'investissement et le développement d'activités de trade finance. Des échanges de personnel et d'expertise sont également prévus, en particulier sur des thématiques telles que la transition bas-carbone, la microfinance et les trajectoires d'investissement socialement et environnementalement durables.

"Ce partenariat avec BRED Banque Populaire est une première pour le Groupe AFD : nous signons pour la première fois un accord stratégique avec un groupe bancaire coopératif français. C'est la démonstration que la finance publique et la finance privée peuvent et doivent s'allier pour répondre aux défis de l'investissement solidaire et durable dans nos zones géographiques d'intervention", déclare Rémy Rioux, directeur général du groupe AFD.

"Proparco s'engage aux côtés de BRED avec la conviction que le financement privé est un levier essentiel du développement durable. Ce partenariat nous permettra d'accélérer nos investissements communs dans les projets portés des entreprises dans les territoires où nous intervenons, en combinant expertise financière privée et ancrage public", déclare Françoise Lombard, directrice générale de Proparco.

"Financement et développement, bancarisation et inclusion, santé et éducation, énergie renouvelable et infrastructures pérennes, des entreprises qui exportent et qui s'implantent pour la croissance des pays émergents, voilà autant de raisons qui font de ce partenariat une alliance naturelle dans chacun des territoires où BRED Banque Populaire et l'AFD grandissent et grandiront ensemble. Tous nos axes de collaboration seront mis en valeur : le capital, le financement, les équipes, les programmes inclusifs et durables ! c'est une étape clé dans nos développements communs", déclare Jean-Paul Julia, directeur général de BRED Banque Populaire.

***memento.fr***